

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2025

UN MEILLEUR ENCADREMENT DU PACTE DUTREIL - (N° 1472)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 65

présenté par
M. Lefèvre

à l'amendement n° 44 de M. Jean-René Cazeneuve

APRÈS L'ARTICLE 2

Compléter cet amendement par la phrase suivante :

« Ce rapport détaille notamment les conséquences de cette modification législative à la fois sur la transmission familiale des entreprises françaises et sur la croissance de nos petites et moyennes entreprises en entreprises de taille intermédiaire. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte-même.